

Projet Travail Décent des Femmes en Egypte, en Tunisie et au Maroc (RAF/21/19/FIN)

CALL FOR CONSULTANCY SERVICE
DWW' Project, ILO DWT Cairo, Egy

INITIATIVES DE RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES SENSIBLES A L'ENVIRONNEMENT ET AU GENRE EN EGYPTE, EN TUNISIE ET AU MAROC

TdRs du Consultant/Consultante

Nature du contrat	Contrat de collaboration externe
Bureau	Équipe du travail décent de l'OIT pour l'Afrique du Nord/ Le Caire
Projet	Travail Décent des femmes en Egypte, en Tunisie et au Maroc
Objectif de la consultation	Consultant/Consultante pour l'identification d'initiatives de Responsabilité Sociétale des Entreprises sensibles à l'environnement et au genre en Egypte, en Tunisie et au Maroc
Durée (approximative)	20 mars au 31 mai 2025
Date limite de soumission	12 mars 2025 à 23h59 heure d'Egypte
Modalités de candidature	Les candidatures doivent être soumises par courrier électronique à l'adresse suivante : gender-procurement@ilo.org

► OBJET DE LA PRESTATION DE SERVICE

► Contexte et justification

La collaboration avec les employeurs pour promouvoir l'agenda du travail décent a toujours été un élément central de l'action de l'OIT en faveur du progrès économique et social. En effet, la responsabilité sociale des entreprises (RSE) constitue un outil essentiel par lequel les entreprises affirment leur engagement en faveur du changement social et du travail décent, tant au niveau interne qu'externe. Des initiatives prometteuses en matière de RSE ont été lancées par les entreprises, nationales et multinationales, se concentrant sur des questions universelles prioritaires.

Par ailleurs, l'impact du changement climatique se faisant de plus en plus sentir et exacerbant des inégalités existantes entre les sexes, les aspects liés à l'environnement et à l'égalité entre les hommes et les femmes de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) prennent de plus en plus d'importance. Les défis du changement climatique obligent alors le secteur privé à redéfinir sa vision de la RSE, qui passe d'un luxe volontaire, jusqu'à il y a quelques années, à

un sujet de discussion nécessaire et prioritaire. Suivant ce principe, certaines entreprises ont commencé à redéfinir leurs politiques de RSE pour donner la priorité à l'environnement et au genre pour rendre leurs activités durables et plus équitables.

En plus de 100 ans d'existence, l'OIT a développé des outils visant à rendre les politiques de développement du travail et du secteur privé plus sensibles à l'égalité entre les hommes et les femmes et le secteur privé plus à même d'attirer, de retenir et de promouvoir les femmes dans le travail décent, à renforcer et à étendre les modèles réussis de développement de l'entrepreneuriat féminin et à parvenir à une meilleure inclusion des femmes dans les chaînes d'approvisionnement et à faire bénéficier les organisations d'employeurs d'un leadership féminin accru et d'une sensibilisation à l'égalité entre les hommes et les femmes afin qu'elles promeuvent l'égalité entre les hommes et les femmes et la non-discrimination dans le monde du travail, ceci d'une part.

D'autre part, l'OIT indique que pour faire face aux changements environnementaux et climatiques, une action urgente en faveur d'une transition juste est impérative pour parvenir à la justice sociale, au travail décent et à l'élimination de la pauvreté et reconnaît que les entreprises doivent opérer une transition vers des économies et des sociétés plus vertes et inclusives.

L'OIT apporte un soutien continu aux organisations d'employeurs en Egypte, au Maroc et en Tunisie sur ces questions, à travers les projets de coopération qu'elle met en œuvre. A titre indicatif, dans le cadre du Projet Travail Décent des Femmes en Egypte, en Tunisie et au Maroc (DWW), financé par le Ministère des Affaires Etrangères Finlandais:

- La création de l'Académie des Femmes Cheffes d'Entreprises (FCE) durant la phase II du projet, qui vise à renforcer les capacités des femmes cheffes d'entreprises grâce à des modules de formation leur permettant d'améliorer et de développer leurs compétences entrepreneuriales. Cette initiative est considérée par la CNFCE comme l'une des succès stories du partenariat avec l'OIT.
- Le développement en cours d'un programme de formation Régional « Écologisez votre Entreprise » dans le cadre de la phase III du projet, en collaboration avec les organisation d'employeurs en Egypte, au Maroc et en Tunisie. Ce programme est destiné aux entreprises membres des organisations d'employeurs dirigées par des Femmes en Égypte, au Maroc et en Tunisie, afin de les accompagner dans leur adaptation à la transition verte...

En complément des actions déjà menées, le projet DWW, dans le cadre de son Résultat 1 visant à renforcer la capacité des gouvernements et des partenaires sociaux en Égypte, en Tunisie et au Maroc à promouvoir une croissance verte et inclusive ainsi que la création d'emplois, travaille sous son output 1.3 à encourager le développement d'initiatives vertes intégrant la dimension genre, en accord avec les cadres nationaux et internationaux sur le changement climatique.

Dans ce contexte, le projet DWW collabore avec la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), la Fédération des Industries Égyptiennes (FEI) et la Chambre Nationale des Femmes Chefs d'Entreprises (CNFCE), affiliée à l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA), pour identifier, développer et mettre en œuvre des initiatives de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) axées sur les dimensions environnementales et de genre.

► Objectif et description de la mission

A l'instar du travail déjà réalisé en Egypte, l'objectif de cette mission est d'identifier les initiatives de RSE tenant compte de l'environnement et de l'égalité entre les hommes et les femmes au sein des entreprises nationales et internationales du secteur privé. Dans ce cadre, l'OIT et la CGEM/FEI/CNFCE mèneront les interventions suivantes :

- **Elaboration d'un guide sur la RSE tenant compte de l'environnement et du de genre**

Ce manuel présentera les étapes nécessaires pour aider et guider les entreprises dans leurs efforts d'adoption et de mise en œuvre de politiques et de pratiques respectueuses de l'environnement et de l'égalité entre les hommes et les femmes et pour les répercuter dans leurs projets RSE.

Tandis que la brochure (intervention 2) fournira l'aspect pratique en présentant les initiatives, le guide offrira la partie théorique.

La réalisation de cette mission doit se baser sur la Déclaration de principes tripartite de l'OIT sur les entreprises internationales et la politique sociale (Déclaration sur les entreprises multinationales)¹, qui fournit des orientations directes aux entreprises sur les politiques sociales et sur des pratiques inclusives, responsables et durables dans le milieu du travail.

- **Production de deux brochures sur les bonnes pratiques en matière de RSE au Maroc et en Tunisie**

Cette intervention visera à identifier et à documenter les meilleures initiatives et pratiques réussies en matière de RSE tenant compte de l'environnement et de l'égalité entre les hommes et les femmes dans au sein des entreprises du secteur privé au Maroc et en Tunisie. L'identification des initiatives sera effectuée par l'expert(e) qui sera mobilisé en collaboration avec la CGEM/FEI/CNFCE.

¹ <https://www.ilo.org/fr/departement-des-entreprises/domaines-de-travail/declaration-de-principes-tripartite-concernant-les-entreprises>



- **Production et traduction d'une brochure consolidée sur les bonnes pratiques en matière de RSE en Egypte, au Maroc et en Tunisie**

En se basant sur les brochures produites par le Consultant/Consultante pour le Maroc et la Tunisie, et celle déjà élaborée en Egypte, le Consultant/Consultante élaborera une brochure synthétisant les bonnes pratiques en matière de RSE en Egypte, au Maroc et en Tunisie.

► **Résultats et livrables**

Pour atteindre les objectifs de la consultance, le Consultant/Consultante devra atteindre les résultats et remettre les livrables suivants :

Résultat 1 : Élaboration de deux guides sur les initiatives de RSE tenant compte de l'environnement et du genre au Maroc et en Tunisie, en français (17 jours)

- a. Proposition du plan du guide (1 jour)
- b. Réalisation d'une revue documentaire et des entretiens nécessaires à la collecte des données (4 jours)
- c. Rédaction des projets de guides (10 jours)
- d. Remise de la version finale des guides, intégrant les commentaires de l'OIT et de la CGEM/CNFCE (2 jours)

Résultat 2 : Production de deux brochures sur les bonnes pratiques RSE en Tunisie et au Maroc (8-10 initiatives par pays), en français (14 jours) :

- a. Élaboration des plans des brochures (1 jour),
- b. Réalisation une étude documentaire et des entretiens nécessaires à la collecte des données (6 jours),
- c. Rédaction des projets de brochures (6 jours),
- d. Remise de la version finale des Brochures (1 jour).

Résultat 3 : Production d'une brochure sur les bonnes pratiques RSE en Egypte, au Maroc et en Tunisie, en français, avec traduction en arabe et en anglais (7 jours) :

- a. Rédaction du projet de brochure (3 jour),
- b. Remise de la version finale de la brochure (1 jour),
- c. Traduction de la brochure en arabe et en anglais (3 jours).

► **Modalités de mise en œuvre, charge de travail et modalités de paiement**

Le Consultant/Consultante travaillera sous la supervision de la Conseillère Technique Principale du projet DWW, Mme Ines Ayari, de la Coordinatrice Nationale du Projet au Maroc, Mme Fatima Ez-Zahrae EL AKHAL, et le Coordinateur National du Projet en Tunisie, M. Anis Zahraz.

La prestation se déroulera du 20 Mars au 31 mai 2025 avec un nombre total de 38 jours de travail.

Le paiement se fait après livraison et validation des livrables à la satisfaction du BIT selon les modalités suivantes :

- 50 % à la soumission des livrables au titre des résultats 1 (a, b, c et d) et 2 (a, b, c et d) à la satisfaction de l'OIT, au plus tard le 10 mai 2025.
- 50% lors de la soumission de tout les livrables au titre du résultats 3 (a, b et c) et de l'achèvement des travaux à la satisfaction de l'OIT, a plus tard le 31 Mai 2025.

► SOUMISSION DES OFFRES

► Conditions requises pour soumissionner

La formatrice ou le formateur doit être une personne physique.

Elle/il doit avoir les qualifications suivantes :

- Formation universitaire supérieure ou expérience professionnelle équivalente dans des domaines en lien avec la mission : Responsabilité Sociétale des Entreprises, Environnement, genre... ;
- Expérience (au moins 5 ans) dans des activités similaire/en relation avec la mission ;
- Expertise confirmée en tant que consultant/Consultante dans le domaine de la RSE;
- Excellentes capacités en communication orale et écrite en langues française, anglais et arabe.

► Soumission des candidatures

La formatrice ou le formateur doit soumettre :

- Une **proposition technique** démontrant clairement leur compréhension des Termes de Références et des attentes concernant les livrables, leur expertise et expérience pertinentes et leur principaux atouts pour mener à bien l'ensemble des tâches demandées ainsi que décrivant l'approche et les outils préconisés pour la bonne réalisation de la prestation (y compris un chronogramme d'exécution). Les qualifications et expériences requises doivent figurer dans le CV du Consultant/Consultante et doivent être brièvement expliquées dans la proposition technique.

La proposition technique doit être succincte et d'une longueur maximale de cinq pages hors CV et annexes.

- Une **proposition financière**, en USD incluant toutes les taxes requises. Cette dernière doit détailler, a minima, les coûts unitaires par jour et le montant total.

Les propositions technique et financière doivent être soumises **en deux fichiers distincts**, lesquels doivent être datés et signés.

► **Critères d'évaluation des candidatures**

L'évaluation finale des offres sera faite en fonction d'une pondération des critères d'évaluation technique et financière.

► Evaluation de l'offre technique (pondération de 70% de la note globale)

Un **score technique (St)** avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique.

Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des Termes de Référence ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 60 points sur 100 sera rejetée à l'issue de cette première étape. Le score technique (St) sera attribué selon le tableau ci-dessous :

Evaluation technique (max. 100 points)		Max. points à attribuer
1	Qualifications et compétences (80 Points)	
1.1	Formation universitaire supérieure ou expérience professionnelle équivalente dans des domaines en lien avec la mission	20
1.2	Expérience de terrain (au moins 5 ans) dans des activités similaire/en relation avec la mission	20
1.3	Expertise confirmée en tant que consultant/Consultante dans le domaine de la RSE	20
1.4	Excellentes capacités en communication orale et écrite en langues française, anglais et arabe	10
2	Méthodologie et chronogramme (20 Points)	
2.1	Bonne compréhension des exigences des Termes de Référence et de la mise en oeuvre des activités	20
2.3	Réalisme de la proposition et respect des délais	10
SCORE TECHNIQUE TOTAL		100

► Evaluation de l'offre financière (pondération de 30% de la note globale)

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (**Om**) appréciée en fonction du coût total estimé et de la cohérence dans la décomposition du prix global recevra un **score financier (Sf)** de 100 points.

EVALUATION FINANCIERE (max. 100 points)		Max. points à attribuer
Coût total estimé du contrat (incluant les frais de déplacement et toutes autres charges liées à la réalisation des prestations)		100

SCORE FINANCIER TOTAL	100
------------------------------	------------

Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$Sf = 100 \times Om/F$$

Om : l'offre économiquement la moins chère

F : Prix de l'offre

► Evaluation finale de l'offre

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des critères d'évaluation technique et financière. Le **score technique (St)** et le **score financier (Sf)** de chaque offre seront combinés en une **note globale (Sg)** par offre selon la répartition suivante :

St = 70% de la note globale

Sf = 30% de la note globale.

La note globale attribuée aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante, qui déterminera l'offre la plus avantageuse au regard des critères de sélection proposés pour la mission :

$$Sg = (St \times 70\%) + (Sf \times 30\%)$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (Sg) la plus élevée.

La date limite de soumission des candidatures est fixée au 12 mars 2025 à 23h59 (Heure d'Egypte). Les candidatures doivent être soumises par courrier électronique à l'adresse suivante : gender-procurement@ilo.org
